

" BRIGADE ALSACE-LORRAINE "  
=====

C'est ainsi qu'on va dénommer cette rue d'une commune de France. Elle est en Lorraine. Il en est d'autres en Alsace. Elles symbolisent le souvenir de ceux qui sont morts. C'est à ceux-ci que doit aller cet hommage et non à nous, témoins d'une époque vieille de vingt cinq ans que la plupart de nos enfants n'ont pas connue. Que cette pensée nous unisse et nous réunisse à nouveau à tous ceux qui auraient pu oublier l'idéal qui les liait alors.

-----

Un enfant aimait un chat, dont il avait fait son jouet vivant, un peu son compagnon docile et calin. Un matin, cet animal fut trouvé par le voisin dans un enclos d'alentour. On le déposa sous une branche de sapin en attendant le retour de l'enfant. Celui-ci n'aurait pu le croire mort et se serait mis longtemps à sa recherche en pensant à un abandon. Mais l'enfant ne dit rien. Plus tard, pourtant, il prononça : cela n'a pas d'importance. Il était froid et sans regrets. Le soir venu, sous son drap blanc, l'enfant pleura longuement en silence, car son coeur se vida brusquement de sa peine en pensant à son chat avec lequel il ne jouerait plus.

-----

Je vous ai conté cette histoire, parce que souvent nous portons un masque pour soustraire nos sentiments à nos semblables. Nous sommes comme cet enfant qui voulut paraître fort comme un homme, mais dont le coeur craqua dans l'ombre. Nos chagrins ont tous été plus gros que celui de cet enfant à cause de son chat, mais nous avons réagi comme lui. Quand on dénommera cette nouvelle rue, en terre Lorraine, comme celles qui sont en Alsace, saurons-nous retenir nos larmes en nous souvenant de nos camarades de la Brigade ?

Paul MEYER

=====

NOS MORTS

=====  
Nous avons appris avec beaucoup de regrets le décès à NOUILLY (57) de Monsieur Victor BASTARD, qui était le beau-frère de notre camarade DELANAUX.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos condoléances.

Malheureusement aucun camarade a pu assister aux obsèques étant donné le temps, ce dont nous nous excusons, car nous aurions voulu y déléguer, comme pour l'enterrement de nos pauvres ROUSSELOT, le Président de la Section M et des Anciens (auxquels s'étaient alors joints notre ami HERKES et le porte-drapeau de la Section BR).

-----

Il faut ajouter à la liste N° 1 le décès le 27 avril 1952 à FOSSIEUX (Moselle) du frère de notre camarade Gilbert CHERY :

C H E R Y    André

=====

D I S T I N C T I O N S

-----

Nos félicitations vont à notre camarade François BRUN pour sa promotion au grade de Lieutenant-Colonel.

(E.S.M. - E.M.I.A. - 56-COETQUIDAN)

=====

F E L I C I T A T I O N S

-----

Nous apprenons avec plaisir que Mademoiselle Marie-Thérèse SCHREIBER a été reçue au baccalauréat et s'est vue attribuer un poste dans l'enseignement à Mulhouse (30 garçons du cours moyen 1ère année).

Il s'agit de l'une des filles de Madame Vve SCHREIBER que les camarades du Haut-Rhin connaissent bien et qu'ils tiennent à féliciter chaleureusement.

=====

A V I S

-----

LA CROIX DU COMBATTANT

=====

Mise au point : Nous tenons à préciser qu'en ce qui concerne la Croix du Combattant de l'Europe, cette médaille a été éditée par la Confédération Européenne des Anciens Combattants.

Elle ne doit pas être considérée comme une distinction officielle.

.../

....

Son autorisation de port est fixée par le décret du 6 novembre 1920, article 8, précisant les conditions d'attribution et de port des médailles commémoratives créées par des villes et des Associations, telles que : Médaille d'Alsace, les Médailles de Verdun, de la Somme, de Dunkerque, de la Marne, etc...

C'est-à-dire qu'elles ne peuvent être portées en dehors des réunions organisées par les Associations qui les ont décernées.

Bien entendu le port du ruban à la boutonnière est formellement interdit.

UNE OPINION SUR

=====

LES MALADES "GUERRE - HORS-GUERRE"

-----

Tout d'abord, pourquoi deux catégories : "Guerre - Hors-Guerre". La maladie contractée en dehors des opérations de Guerre, serait-elle plus clément, que celle contractée au cours d'opérations de guerre ? A mon humble avis, il ne devrait y avoir aucune différence, alors que le cas "Guerre", perçoit une indemnité avec 10% d'invalidité, tandis que celui "Hors-Guerre" ne la perçoit qu'à 20%. La victime n'est-elle pas diminuée également dans les deux cas ?

Dans l'un et l'autre cas, la malade se trouve lésé par rapport au blessé. En effet, le combattant, qui au cours d'opérations de guerre, a contracté une maladie, par suite d'intempéries, froid, humidité, etc..., et qui, souvent, quoique malade, ne se laisse pas évacuer, pour continuer à combattre et rester avec ses camarades, (cas fréquents chez les chefs, qui ne veulent pas quitter leurs hommes) fait ainsi preuve, outre toutes considérations patriotiques, d'un mépris des conséquences de la maladie. Ce combattant ne songe pas, en effet, que plus tard la maladie sera pour lui sans pitié, et l'emportera prématurément, souvent après d'atroces souffrances. Ces actes restent généralement méconnus et ne sont pas considérés, lorsqu'il s'agit de demandes de réparation. Si par malheur, un combattant réussit à échapper, par des soins momentanés et divers à l'évacuation, il aura plus tard les plus grandes difficultés à en faire admettre l'origine.

Mais à côté de ce combattant malchanceux, un camarade est blessé à son poste de combat, un éclat d'obus lui enlève un bras ou une jambe, aussitôt évacué, il recevra une décoration, au titre de grands blessés, il aura une invalidité, et sans aucune difficulté, beaucoup plus élevée, que son camarade malade. Il obtiendra également un emploi réservé, alors que pour le malade, surtout s'il est "hors-guerre", il pourrait être évincé. Il y a, par ailleurs, de plus grandes chances, pour que le malade souffre davantage que l'amputé, et par voie de conséquence, il sera beaucoup plus diminué physiquement, ce qui entraînera incontestablement, une fin prématurée.

Avec la législation actuelle, le malade n'obtiendra pas la juste réparation qu'il mérite, car trop souvent le faible taux d'invalidité octroyé et la porte souvent fermée aux emplois réservés, ce combattant devra travailler pour assurer sa subsistance et parfois même celle de sa famille ; il souffrira donc autant moralement que physiquement. Il pourra néanmoins se consoler en songeant de temps

.../.

....  
en temps aux dures épreuves marquées par les périodes héroïques et consacrées avec tant d'enthousiasme à la défense de son Pays. Mais hélas, il aura aussi à songer aux sombres journées à venir, et il s'éteindra peut-être, avant d'avoir obtenu la récompense que son camarade blessé a obtenu dès sa blessure.

Dans l'exposé ci-dessus, j'ai rapproché le cas d'un malade, et d'un amputé d'un membre, il est évident, que certains blessés, ayant un certain nombre d'organes touchés, souffrent aussi, jusqu'à la fin de leurs jours, et je ne veux pas minimiser non plus, les mérites des blessés en général, mais ces derniers doivent reconnaître, que les malades, énoncés ci-dessus, sont vraiment laissés à la traîne.

Pour appuyer l'exposé ci-dessus, ci-joint le récit d'un cas bien connu parmi tant d'autres :

COMBATTANT : X

" En octobre 1944, un Commando opérant dans les Vosges, pour le compte de la Ière Armée, fut engagé au Bois le Prince, où le front se stabilisa un certain temps. La neige, le froid commençaient à faire leur apparition. Le combattant.X.. prit froid, dès lors, rhume, bronchite, et par conséquent toux, ceci ne suffisait pas pour aller au repos. Après la relève, au cantonnement de repos, pour compenser les pertes, des recrues arrivèrent. Il ne fut pas question de s'arrêter, instruction quotidienne des jeunes, et toujours par temps humide et froid.

" L'unité de nouveau engagée aux abords de Mulhouse, ce combattant toujours avec ses camarades et toujours bronchiteux, fut blessé au cours de ce dernier engagement (jambe et bras). Il continua néanmoins le combat. Au début de la nuit, ne pouvant plus guère se mouvoir et complètement frigorifié (car au cours du combat, il avait fallu traverser un ruisseau, et ayant voulu l'enjamber, il tomba en plein milieu) il consentit à se laisser évacuer au Poste de Secours, mais non à l'hôpital. En moins de 8 jours, il était au milieu de ses hommes, toussant de plus belle et marchant à l'aide d'une canne.

" L'unité engagée à nouveau sur les bords du Rhin, elle fut encerclée, lors de l'offensive allemande sur Strasbourg. Dans la neige toute la journée, le bronchiteux toussait toujours et l'unité, après trois jours, n'ayant pu être dégagée par une contre-attaque amie, dût tenter de se dégager elle-même, afin d'éviter la capture. Après une habile manoeuvre à la faveur de la nuit, traversant de plein pieds, bras du Rhin, marécages, et par un froid de 18° en dessous de zéro, l'unité réussit à se dégager. Encerclée depuis trois jours, et par conséquent, non ravitaillée, l'unité ne possédait ni vivres et guère plus de munitions. Ce pauvre bronchiteux, - et par surcroît boiteux, - se trouvait vers minuit, avec tous ses camarades sur le bord du Rhin, bloqués en un point par un bras du Rhin, bien trop profond celui-là, pour le traverser de plein pied. Là en ce lieu, tous rassemblés, le bronchiteux-boiteux, attendait, comme ses camarades, les effets gelés sur lui, les souliers pleins d'eau. Le lendemain matin, les doigts des pieds étaient devenus violets.

../.

...

" Croyez-vous que ce traitement était de nature à guérir le bronchiteux des Vosges ? Malgré cette rude nuit, ce combattant parvint à effectuer un autre séjour en ligne sur les bords du Rhin. Après quoi, sérieusement amoindri, il consentit à entrer à l'hôpital de Strasbourg où il ne resta que huit jours. Sachant que ses camarades allaient passer le Rhin, il ne voulut pas rester derrière et combattit après, en Allemagne, jusqu'à la capitulation.

" Si le combattant avait fait son chemin, la bronchite, elle aussi, était passée à l'état chronique. Actuellement démobilisé, le bronchiteux est atteint de sclérose pulmonaire avec crises d'asthme fréquentes. L'hiver il souffre et ne peut guère assurer régulièrement son travail. Cependant il doit vivre et élever encore sa famille. Une invalidité de 20% lui a été reconnue, ne parvenant pas à la faire augmenter.

Commission de Réforme en 1947 : aucune invalidité de reconnue inf. à 10  
- - - - - 1949 : 20% et proposé radiat. des Cadres pour  
maladie incurable.  
- - - - - 1950 : - idem -

" Ce combattant sait qu'il n'a fait que son devoir, car le connaissant bien, sa modestie n'a d'égale que son dévouement désintéressé. Mais il ne comprend pas, et aurait voulu, par le voix du Tribunal des Pensions, tirer au clair les propositions du Conseil de Réforme qui le propose pour la radiation des Cadres pour infirmité incurable et ne lui octroie que 20% d'invalidité. Ce combattant ne peut attaquer que la Décision du Ministre et non celle de la Commission de Réforme. Or le Ministre ne répond pas. Ce malade mérite-t-il tous ces tracasseries ? La parole est donc aux pouvoirs publics, ainsi qu'à Messieurs les Experts, qui parfois, tombent en contradiction avec leurs collègues pour les taux d'invalidité et parfois sur la gravité de la maladie, mettant ainsi en cause la Médecine même. "

D.

=====

VOEUX DE NOUVEL-AN

=====

Nous transmettons les souhaits pour 1968 des camarades suivants : MM. Argence Louis, Abbé Bockel Pierre, Mme Batot, Lt-Colonel Brun François, Boch René, Barbier Pierre, Chilles Julien, Dorigny Georges, Dollfuss Jean-Jacques, Debenath Georges, Dondelinger Jacques, Frisano René, Mme Gaubert (Gh. de la Morvonnais), Grob Armand, Henri Innocenti, Dr. Jacob André, Kessler Paul, Klumpp Joseph, Lieunard Jean, Lutringer André, Martin René, Pleis Charles, Samson Marcel, Sion Marcel, Stabler Charles, Thielen Guillaume, Cdt Thirion André, Venturelli Robert, Winlen Gaston, Winter Raymond, Zezzos Charles.

=====

N O S V I V A N T S

CARNET BLANC

Monsieur Maurice BOURDEAUX a l'honneur de nous faire part de son mariage avec Mademoiselle Aline LEPRINCE. La Bénédiction Nuptiale leur sera donnée par Monsieur le Chanoine Gallean, Vicaire Episcopal de Nice, le samedi 27 janvier en l'Eglise Notre-Dame d'Auteuil, Paris 16°.

(Madga Cottage - La Brague - 06 - ANTIBES)

Monsieur et Madame Raymond WINTER ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Jean-Claude, avec Mademoiselle Simone PAEZ. La Bénédiction Nuptiale leur sera donnée le samedi 2 mars 1968, à 15 h en l'église Saint-Patrice à EPINAY-sur-SEINE .

(1, Place de Paris - 93 EPINAY-sur-SEINE)

Nous formons les meilleurs voeux de bonheur à l'intention des jeunes mariés.

A D R E S S E S

- JEANGUILLAUME Robert - 32, Bld Galliéni - 93 NEUILLY-PLAISANCE
- BARROY Henri - 2, Place du Moulin - 88 EPINAL
- WINLEN Gaston - 126, Route de Wittenheim - 68 COLMAR
- AUDRIX Jean - Bâtiment E - N° 2721 - CHAMBIERS - 24 PERIGUEUX
- BONHOMME Pierre - VILLEJOUBERT - 16 ST-AMAND-de-BOIXE
- CHILLES Julien - Lycée d'Etat de Molsheim - 67 MOLSHHEIM
- Professeur agrégé DORNER Marc - Clinique Médicale B -  
Hôpital Civil - 67 STRASBOURG
- GROTZINGER Joseph - 2, Rue Robi Wetzler - 68 MUNSTER
- GRIMM Edouard - 6, Rue du Canal - 68 GUEBWILLER
- Mme GAUBERT Maurice - 1, Rue de Marnes - 92 VILLE-D'AVRAY
- Cdt INNOCENTI Henri - 205, Avenue de Grande-Bretagne - 31 TOULOUSE
- JAEGER Philippe - 1, Rue du Temple Neuf - 67 STRASBOURG
- MIGLIERINA A. - Bâtiment Flandre - Entrée 6 - Cité des Provinces  
54 LAKOU
- BRICOUT Michel - 38, Rue des Anglais - 59 CAMBRAI
- VIDEAU Maurice - Employé de commerce - 24 CHATEAU-L'EVEQUE
- MOZE Pierre - Villa Cocktail - GABILLOU - 24 MUSSIDAN
- MARTINET Roger - N° 38 - CAVILLE - 24 BERGERAC
- REBIERE Robert - Impasse Lacueille - 24 PERIGUEUX
- DELAGE Henri - 24 RAZAC-sur-L'ISLE
- PLANCHE Marcel - 8, Avenue Marceau - 24 PERIGUEUX
- DORMEYER Auguste - Avenue d'Angoulême - 24 BRANTOME
- RIBETTE Fernand - Rue Albert Martin - 24 PERIGUEUX
- STABLER Charles - 24 ST-JULIEN-de-BOURDEILLES
- STEINMETZ Antoine - 25, Rue de Bordeaux - 24 PERIGUEUX
- DINARD Yvan - Employé de Banque - Rue Bouysson - 47 MARMANDE
- MAZE Pierre - 9, Rue de Metz - 24 PERIGUEUX

.../.

- BERTRAND André - 24 - RAZAC-sur-L'ISLE
- WACH Joseph - 23, Rue de Madagascar - 24 PERIGUEUX
- NEUVILLE Jean - 56, rue Aubarède - 24 PERIGUEUX
- FEYFANT Fernand - Route de Brantome - 24 AGONAC
- BONNEFONT Pierre - 24 AGONAC
- GALAUD René - 24 RAZAC-sur-L'ISLE
- MOREAU André - 24 RAZAC-sur-L'ISLE
- BAUDRY - Vichy-Bois - Rue Beauséjour - 03 VICHY
- MOREL - Au Clos-Bois - 24 BRANTOME
- EYTIER - A la Coupelle - 24 BRANTOME
- GAUDOU Albert - Au Mounet - 24 BRANTOME
- AMBLARD André - 5, Rue Prosper-Faugère - 24 BERGERAC

=====

B U L L E T I N

=====

Nous remercions les camarades qui ont bien voulu payer leur quote-part aux frais du bulletin depuis le dernier numéro paru .

- Abonnements reçus pour 1966 : Frisano René - Venturelli Robert  
Baumann Louis -
- Abonnements reçus pour 1967 : Dr. Levy Marcel - Miglièrina A. -  
Le Breton Robert - LEMBLE Pierre -  
Porcher Jacques - Dedoyard Roger - Chilles Julien - Frisano René -  
Dondelinger Jacques - Dr. Gaussen Jean - Hauter Jean-Paul - Henaff  
Adolphe - Venturelli Robert - Baumann Louis - Hentzy Oscar -  
Jeanguillaume Robert -
- Abonnements reçus pour 1968 : Biava Jean - Bricout Michel - Videau  
Maurice - Moze Pierre - Martinet  
Roger - Rebiere Robert - Delage Henri - Planche Marcel - Dormeyer  
Auguste - Ribette Fernand - Stabler Charles - Steinmetz Antoine -  
Dinard Yvan - Maze Pierre - Bertrand André - Wach Joseph - Neuville  
Jean - Feyfant Fernand - Bonnefont Pierre - Galaud René - Moreau  
André - Baudry - Morel - Eytier - Gaudou Albert - Amblard André -  
Frantz Charles - Dubourg Léon - Miglièrina A. - Jaeger Pierre -  
Seger Jean - Stephan François - Klumpp Joseph - Chilles Julien -  
Mme la Générale Noetinger - Innocenti Henri - Frisano René - Argence  
Louis - Dondelinger Jacques - Dr. Gaussen Jean - Hauter Jean-Paul -  
Henaff Adolphe - Barbier Pierre - Audrix Jean - Bonhomme Pierre -  
Venturelli Robert - Barroy Henri - Baumann Louis - Hentzy Oscar -  
Jeanguillaume Robert - Munier Jean-Marie -
- Abonnements reçus pour 1969 : Gerbert René - Henaff Adolphe -  
Grob Armand -
- Changement d'adresse reçu : Chilles Julien

../. .

- Nouveaux abonnés : Bricout Michel - Videau Maurice - Moze Pierre -  
Martinet Roger - Rebière Robert - Demage Henri  
Planche Marcel - Dormeyer Auguste - Ribette  
Fernand - Stabler Charles - Steinmetz Antoine - Dinard Yvan - Maze  
Pierre - Bertrand André - Wach Joseph - Neuville Jean - Feyfant  
Fernand Bonnefont Pierre - Galaud René - Moreau André - Baudry -  
Morel - Eytier - Gaudou Albert - Amblard André - Audrix Jean -  
Bonhomme Pierre - Barroy Henri
- Liste des camarades n'ayant pas encore payé leur contribution aux  
frais du bulletin :
  - pour l'année 1967 : Bottener Paul - Bromberger Serge - FOLLACI  
René - Gies Alphonse - Honaff Adolphe -  
Zundel Jean-Jacques.

=====

VIE DES SECTIONS

=====

" P "

=====

REUNION DU 18 FEVRIER 1968

-----

Etaient présents : DEDOYARD - ESCHBACH - M. et Mme GAUBERT - GERBERT  
LE BRETON - LEMBLE - PAQUIN - PENNE - PORCHER  
Jacques - ZEZOS.

La section de Paris s'est réunie le 18 février 1968 et nous  
avons accueilli un de nos camarades Paul PENNE, installé maintenant  
à Paris, ainsi qu'ESCHBACH de retour parmi nous après plusieurs  
années passées à NANTES.

En vue de l'Assemblée Générale du 12 mai à CHATEAU-SALINS,  
une réunion aura lieu en avril pour connaître les membres de la  
section qui pourront y assister.

Le dîner annuel a été fixé au samedi 9 mars, à 20 h. au  
"Grand Richelieu", 99, Rue de Richelieu, Paris (2°). Les camarades  
des autres sections qui seraient de passage à Paris sont cordialement  
invités, même s'ils n'ont pu prévenir.

Lors de la séparation, chacun s'est promis de se retrouver  
le 9 mars.

R. LEBRETON

=====

" C.C. "

=====

Sous la présidence de Bernard METZ, le CC s'est réuni le  
2 mars 1968 chez le Secrétaire SCHMITT, qui avait fort bien fait les  
choses et qu'il faut remercier chaleureusement.

Après approbation du dernier procès-verbal, fut mise au point  
la cérémonie de CHATEAU-SALINS pour laquelle on trouvera la convocation  
dans le bulletin. Tous les Anciens y sont cordialement invités.

A l'Assemblée Générale prévue à CHATEAU-SALINS il sera procédé  
au renouvellement de membres du CC, qui sont, cette année nos camara-  
des BORD, DIENER et METZ.

vvvvvVVVvvvvv

JOURNAL DE ROUTE DU MATRICULE 156 (suite 5 et fin)

---

3 Mars - Toujours à Fegersheim de garde au PC du commandement devant l'école et la mairie. Il neige.

4 Mars - Toujours à Geispolsheim. Toujours la neige ; la fin approche.

5 Mars - Chargé d'affaires, je pars à 10 H. pour Cernay en stop. Changé 4 fois de voitures. Passe par Sélestat, Ostheim tout détruit (les fermes fument encore et ça sent la pourriture : sans doute, le bétail coincé sous ces ruines !). (Il ne reste que le pan de mur qui tient le nid de cigognes) et Colmar. A C. la ville a souffert. La maison du grand-père est toute brûlée par un obus incendiaire français qui a fait mouche à un mètre de l'extrémité de la trajectoire le 27 Janvier alors que Cernay était libéré le 4 Février. Les occupants n'ont pu que sauver leur peau. Tout le reste était perdu. J'ai retrouvé dans les décombres une tasse fondue par la fournaise. La tante déjà sourde de guerre 14/18 est seule survivante, car sa compagne en est morte de blessures et de frayeur. Je rejoins Guebwiller pour la nuit. Tout le long de la route, il y avait des chars et des voitures endommagés surtout près de Colmar, entre Rouffach et Colmar.

6 Mars - Arrivée à Fegersheim à 16 H.30. Changement dans la brigade. M. et Bi sont de retour.

7 Mars - Ba est détaché aux transmissions à la poste de Fegersheim, est nommé sergent. Je vais le voir et on arrose ses galons.

8 Mars - Au rapport de 9 H., on nous annonce la reconstitution de l'unité. Nous allons former la Compagnie de commandement au 4è BCP avec des bleus. Je remets le F.M. avec toutes les armes automatiques. Pluie. A 11 H., on me prévient que je suis muté aux transmissions avec G.. Nous rejoignons Graffenstaden à midi. Tout est fermé et rien à manger. A 14 H.30, nous voyons le Capitaine F.. qui nous renvoie comme éléments peu intéressants. Nous revenons à Fegersheim.

9 Mars - Les bleus prennent place à côté de nous. Les débris de la 3ème section vont à la 1.

10 Mars - 3ème piquêre T.A.B. Nous allons déménager d'ici.

12 Mars - 7 H., rassemblement, 8 H., départ pour Lipsheim. D'autres unités arrivent à Fegersheim avec armes et bagages. Fouille des paquetages à Lipsheim pour rechercher du savon volé. Sommes affectés à la Cie Antichar du bataillon Metz. Les démobilisés vont à Ichtrazheim, la CHR à Graffenstaden et nous à Geispolsheim.

.../.

...

13 Mars - Rapport à 8 H.30. Présentation de tout le monde. Les anciens de V.A. sont presque tous à la 2ème section, les autres à la section auto. C'est le Capitaine M. qui commande la compagnie.

14 mars - On nous apprend que les classes 40 - 41 sont démobilisables. La section est de jour et reste de garde de 17 H. à 17 H. le lendemain. La Cie CAC se compose d'une section auto, 3 sections antichars, 1 section de déminage. Chaque section a 4 pièces. Ce n'est donc plus la Brigade. Le 17, je retrouve les deux WS, S et Ba qui me font part de l'ordre général suivant :

1ère Armée française  
5ème Division blindée  
E.M.  
Cabinet N° 1318/cab.

P.C. le 29 Novembre 1944

Ordre général n° 25

Officiers, sous-officiers, soldats de la  
Brigade Alsace-Lorraine

Du 24 au 28 novembre 1944, vous avez sous les ordres du Colonel Malraux, participés aux combats qui mènent la 5ème Division blindée pour la libération de notre sol.

Partout, vous avez été mêlés à notre action. A Ballensdorf et à Dannemarie, où l'ennemi s'accrochait avec une farouche ténacité, votre participation au succès final a été d'une importance capitale.

Vos pertes ont été lourdes, Lorrains et Alsaciens, vous avez baigné de votre sang le sol de l'Alsace, votre terre natale, si chère au coeur de tous les français.

Je salue vos morts, je m'incline devant vos blessés. Leur sacrifice n'aura pas été vain. Bientôt l'Alsace entière sera libérée.

Vous nous quittez pour d'autres combats; je souhaite que le hasard des batailles nous réunisse à nouveau. Vous serez toujours accueillis parmi nous avec joie et dans cet esprit de fraternité, né de ces jours derniers, des épreuves subies et des succès remportés en commun.

Le Général de Vernejoul  
Commandant la 5ème D.B.

Voici terminée la page de la B.I.A.L. pour ce 2ème jus, matricule 156 V.A. Quelques souvenirs encore que peu ont peut-être conservés.

.../.

...

Le chant de la 3ème section :

Refrain : Y'a des cailloux sur toutes les routes  
Sur toutes les routes, y'a des chagrins  
Mais pour guérir le moral en dérouté  
Y'a des filles sur tous les chemins.  
Y'en a autant qu'il y'a de pierres  
Qu'il y'a de fleurs dans les jardins,  
Qu'il y'a d'oiseaux sur la branche légère  
Y'a des filles sur tous les chemins.  
Il suffit de trouver,  
Celle dont on a rêvé  
Ainsi, quand on pense à l'amour,  
Le chemin semble bien plus court.  
Y'a des cailloux sur toutes les routes  
Mais aujourd'hui comme demain,  
Une raison suffit pour qu'on s'en foute,  
Y'a des filles sur tous les chemins.

1ère strophe : Sous le sac que l'on porte,  
Et qui pèse vingt kilos,  
On marche comme des cloportes,  
Et l'on courbe le dos.  
Mais qu'une jolie fille,  
Viennne à passer par là,  
Aussitôt nos yeux brillent,  
Et nous marquons le pas.  
Et nous passons dans un frisson,  
En chantant tous à l'unisson. (Refrain)

2ème strophe : Qu'elle soit brune ou blonde,  
La fille que nous croisons,  
C'est la plus belle du monde,  
Aux yeux de la Section.  
Et pour le deuxième classe,  
Comme pour le Lieutenant,  
C'est de l'amour qui passe,  
Et tout le monde est content.  
A détailler son corps mignon,  
On en oublie ses durillons. (Refrain)

.../.

...

Chanson du maquis (Savoie)

Refrain

Adieu ! clocher de mon village  
Vers le maquis le plus sauvage,  
Je dois partir, exilé désormais,  
Bien loin du monde et de celle que j'aimais,  
Mais dans mon coeur j'ai votre image,  
Qui me donnera force et courage,  
De rester seul et de vivre en proscrit,  
Adieu, je pars et je prends le maquis.

1 -

Comme Matéo, le jeune Corse,  
Pour échapper à son destin,  
Plein de vigueur et plein de force,  
Partit du village un matin.  
Il avait le coeur lourd sans doute,  
De s'en aller comme un fuyard,  
En se retournant sur la route,  
Il dit dans un dernier regard.

2 -

Mais Matéo le coeur si tendre,  
Aimait la jeune Angelita,  
C'était d'ailleurs pour la défendre,  
Qu'il pratique la vendetta.  
Elle lui jura d'être fidèle,  
Et de l'attendre jusqu'à son retour,  
Il l'avait cru car c'est pour elle,  
Qu'il disait partout le coeur lourd.

3 -

Par une belle nuit sans lune,  
Au village, il est revenu,  
Devant la porte de sa brune,  
Il vit un autre, un inconnu.  
Son coeur a beau crier vengeance,  
Ayant trop de chagrin désormais,  
Vers le maquis le plus sauvage,  
Il est reparti désemparé.

Refrain

Adieu ! clocher de mon village,  
Vers le maquis le plus sauvage,  
Je dois partir m'exiler désormais,  
Bien loin du monde et de celle que j'aimais.  
Pour une femme très volage,  
Combien de fois à leur image,  
Avec les plus légendaires des bandits,  
Sont désormais les vrais héros du maquis.

.../.

...  
Chanson du maquis (42ème Division lorraine -  
Air de la Marche de la Légion)

1 - Il est dans les plaines de Lorraine,  
Un bataillon de Hors la loi (bis)  
Gars du Maquis, tu n'as pas de veine,  
Mais le pays compte sur toi.  
Oui, mais pour être volontaire,  
Il faut être vraiment mordu (bis)  
On nous traite de réfractaire,  
La revanche est notre vertu.  
Les autres s'en foutent mais pas nous (bis)

En marchant sur la grand'route,  
souviens-toi, oui souviens-toi,  
Tes anciens l'ont fait sans doute,  
avant toi, bien avant toi.  
Du Nord jusqu'à la Lorraine,  
Sans cesse nous battons la plaine,  
Sac au dos, dans la poussière,  
Nous vaincrons volontaires.

2 - Nous irons jusqu'en Allemagne,  
Les négocier ces sales frisons (bis)  
Ils ne boiront plus notre champagne,  
Car nous le garderont pour nous.  
En ce moment, on boit de la flotte,  
Mais cela c'est un petit malheur (bis)  
On s'en fou, notre drapeau flotte,  
C'est ce qui nous met du baume au coeur.  
Les autres s'en foutent, mais pas nous (bis)

C'est nous les Alsaciens (sur l'air : c'est nous les  
africains du " Batdaf ")

C'est nous les alsaciens, qui revenons de loin,  
Nous venons d'là Hte-Savoie, pour libérer l'pays,  
Nous avons laissé là-bas nos parents nos amis,  
Et nous avons au coeur, une invincible ardeur,  
Car nous voulons porter haut et fier,  
Le beau drapeau de notre France entière,  
Et si quelqu'un venait à y toucher (bis)  
Nous serions prêts à mourir à ses pieds.  
Battez tambours (bis) pour le pays, pour la Patrie,  
C'est nous les Alsaciens.

-----

.../.

...

Nombreuses sont encore les péripéties qui se présentent à mon esprit au fur et à mesure où je lis et relis ce carnet. Tous les noms m'avivent le souvenir d'un visage, d'un copain, d'un caractère, mort peut-être, malade peut-être ? et sûrement parmi tous ces souvenirs, d'autres sont plus importants pour la collectivité mais que je n'ai pas notés, tel ce " soutien de char". Je me vois très bien avec deux autres derrière une coupole de char, collé contre le blindage et éprouver une sensation bizarre de recevoir des coups de feu qui ne peuvent vous atteindre.

Où ce souvenir du P.C. de D qui est envahi par un ou plusieurs hommes et D se levant en caleçon, revolver au poing, faisant fuir son visiteur ennemi. Et cette patrouille avec K le long de la voie ferrée Dornach-Lutterbach, pour voir ses parents ou du moins sa mère et l'attente derrière une sentinelle ennemie pour avoir le passage libre.

Et ce retour de patrouille amie où l'un des acteurs sent quelqu'un descendre de l'arbre, poser les pieds sur ses épaules, se trouve nez à nez, regarde cet intrus dans le blanc des yeux et chacun de partir de son côté sans même se dire au revoir, car c'était l'ennemi.

Et cette progression vers " Chevreuil " où nous trouvons des blockhaus totalement retournés par des bombes d'une tonne anglaises et ces cadavres qui jonchent la forêt qui ne seraient autres que ceux des Mongols que le boche n'a pas voulu laisser revenir chez lui. Des milliers et des milliers ont été exterminés là par les L.MG de la WH.

Et tous ces prisonniers civils que nous retrouvons, etc..

Coup de main allemand sur le canon que la WH. avait abandonné sur nos arrières à Bois le Prince. Nous n'avons entendu que des bruits de chaînes et au matin, plus de canon !

Nouvelles du recul US sur Gérardmer - Saulxure/M par des civils.

Opération SS sur les habitants du Thillot, qui furent déportés à Kagenau, nouvelle qui a filtré à travers les lignes.

Opération des chars de la 1ère armée à la Thumeneau. Ceux-ci prenaient les tigres de vitesse en les contournant, la tourelle du tigre étant fixe.

Jean K rentrant voir ses parents à Vieux Thann sous les balles ennemies et qui y réussit malgré ce barrage intense.

Vision de ce canon automoteur G.B. que l'on chargeait par-dessus un gros réservoir et dont les chargeurs récupéraient au fur et à mesure les douilles vides, lors d'une relève à pied.

Tir sur les ravitailleurs d'en face. Ils venaient avec la soupe dans une barque et le tir envoyait le tout aux habitants du Rhin.

.../.

...

etc., etc., il faudrait avoir un bloc notes pour marquer à mesure tous ces souvenirs. D'ailleurs, à la lecture de ces feuillets, plus d'un j'en suis certain, pourra en signaler d'autres... Vingt deux ans après, je ne saurais plus assurer pour certains que je n'ai pas mentionnés s'il s'agit de rêve ou de réalité, tellement ils semblent irréels.

Matricule 156

BIAL Cdo Vieil Armand ou 229 A.A.B.I.A.I

=====

A S S E M B L E E G E N E R A L E

de l'Amicale des Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine

Date : 12 mai 1968

Lieu : CHATEAU-SALINS

Section Organisatrice : Moselle

Président : Pierre PILLOT - 43, Avenue de Nancy - 57 METZ.

PROGRAMME

- 9,30 h. : Office Religieux
- 10,30 h. : Cérémonie au Monument aux Morts
- 11,00 h. : Inauguration de la Rue de la Brigade Alsace-Lorraine sous la présidence effective de notre camarade André BORD, Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur.
- 12,00 h. : Vin d'honneur à la Mairie de Château-Salins sous la présidence de notre camarade "Bernard" ex-Lieutenant du Btn Verdun, Maire de Château-Salins (Alphonse PEIFFERT)
- 13,00 h. : Repas en commun au Centre Technique  
Menu à 18.- Frs. (tout compris) préparé par "Bouboule"  
Ballotine de Volaille aux perles de porto -  
Pâté en croûte du Chef - Coq au vin gris de Vic-sur-Seille  
Jardinière et pommes dauphines - Salade - Fromage -  
Tranche Napolitaine - Vins - Café - Liqueurs.
- 15,00 h. : Assemblée Générale de l'Amicale.

INSCRIPTIONS à envoyer avant le 1er mai 1968

Adressez le talon ci-dessous à votre section. :

- Bas-Rhin : J.CHILLES - Lycée d'Etat de Molsheim - 67 MOLSHEIM
  - Haut-Rhin : J.LIBOLD - 18, Rue de Richwiller - 68 KINGERSHEIM
  - Moselle : P.PILLOT - 43, Avenue de Nancy - 57 METZ  
(Les camarades de METZ accueilleront volontiers dès la veille les camarades des sections éloignées. Donnez les précisions ci-dessous)
  - Vosges : G.THONY - 38, Rue du Cameroun - 88 BRUYERES
  - PARIS : Me R.DEDOYERD - 21, Rue La Bruyère - 75 PARIS (9°)
  - Sud-Ouest : M. Gaston BAUER "Le Verger" Route de Lamouly - 64 ANGLET
- Pour les membres Outre-Rhin ou les isolés : au Secrétaire Général du CC : M. Georges SCHMITT - 4, Faubourg de Saverne - 67 STRASBOURG.

Talon à détacher

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom .....

Je participerai au banquet : ..... personnes au total

Je ferai le déplacement en voiture personnelle, dans laquelle je dispose de ..... places libres au départ de .....

Je désire trouver ..... place.. dans une voiture à .....

Je désire faire retenir une chambre de ... lit.. à .....  
(METZ- CHATEAU-SALINS, etc.)

Ci-joint chèque bancaire ..... x 18.- francs .....  
ou chèque CCP (3 volets)

IMPORTANT : à libeller à l'ordre de : M.Georges SCHMITT  
CCP 552.45 STRASBOURG

(Rayer ce qui ne convient pas)